Finances s'il avait eu des entretiens avec le premier ministre Robichaud, du Nouveau-Brunswick, au sujet des répercussions financières d'une mesure présentée récemment à l'Assemblée législative de cette province. Je pose la même question au premier ministre.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, je n'ai eu aucun entretien de ce genre.

## RADIO-CANADA

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EX-TENSION DU SERVICE DE TÉLÉVISION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Simpson (Churchill): Afin de relever ma moyenne au bâton aujourd'hui à un niveau acceptable, j'aimerais demander au premier ministre si le gouvernement a l'intention de demander au Parlement une subvention spéciale pour Radio-Canada en vue de mettre sur pied le programme d'extension des services de télévision aux régions non desservies, comme on l'a déjà demandé et comme le propose la Société dans son rapport annuel?

L'hon. L. B. Pearson (premier ministre): Cette question devrait être inscrite au Feuilleton afin de recevoir toute l'atention voulue. Je regrette de faire baisser la moyenne au bâton de mon ami.

M. Simpson: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le premier ministre a beau compter deux retraits, mais je crois encore faire partie de l'équipe gagnante. Je voudrais demander au premier ministre si le gouvernement va étudier la question?

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence voulait faire monter la moyenne du député, mais je lui conseille de faire inscrire la question au Feuilleton, comme on le lui propose.

[Français]

ON SUGGÈRE L'ÉTENDUE DU RÉSEAU FRANÇAIS POUR DESSERVIR L'OUEST

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

L'honorable ministre a-t-elle pris des dispositions ou prend-on actuellement des dispositions pour que la Société Radio-Canada desserve les populations de l'Ouest en étendant son réseau français au delà des Rocheuses?

[L'hon. M. Flemming.]

M. l'Orateur: A l'ordre! Il me semble que cette question pourrait facilement être inscrite au Feuilleton.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Le privilège découle du fait que l'interprétation simultanée—et c'est rendu officiel à la Chambre des communes—retarde de quelques secondes et, chaque fois qu'un ministre hésite à répondre, vous déclarez la question non urgente.

Or, si l'honorable ministre hésite, c'est simplement parce que l'interprétation retarde, et nous, de ce côté-ci de la Chambre, en subissons un préjudice. Si vous relevez toutes les questions qui sont acceptables, vous constaterez que les nôtres seraient tout aussi acceptables que celles que vous avez permises depuis tantôt.

M. l'Orateur: A l'ordre! Je puis assurer l'honorable député de Lapointe que le président n'a pas à attendre l'interprétation pour comprendre la question qui est posée par un député. (Applaudissements) Je puis assurer l'honorable député que le président ne cherche pas à déterminer si un ministre va se lever ou non avant de déclarer une question recevable ou non.

Par ailleurs, j'assure l'honorable député que je suis disposé à recevoir, avec la plus grande indulgence possible, toutes les questions qu'il voudra poser pourvu qu'elles soient valables et caractérisées par le degré d'urgence requis pour être acceptables.

M. Grégoire: Alors, monsieur l'Orateur, dans les circonstances, je crois qu'il serait bon, une fois pour toutes, que vous décrétiez quels sont les critères sur lesquels vous vous appuyez pour accepter ou refuser une question. Je suis le deuxième, aujourd'hui, à me lever sur ce sujet, et je crois que c'est assez important.

M. l'Orateur: A l'ordre! Je suggère à l'honorable député de consulter le Précis de procédure parlementaire de Beauchesne, 4° édition, et plus particulièrement le commentaire 171 qui énonce les critères qui doivent guider le président pour déterminer si une question est acceptable ou non, et également les critères qui ont été donnés par la présidence et qui sont rapportés à la page 213 des Procès-verbaux de la Chambre du 15 avril 1964.

[Traduction]

M. R. Gordon L. Fairweather (Royal): J'ai une question complémentaire à poser, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Le représentant de Royal dirait-il à quelle question se rattache sa question complémentaire?